

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Insuffler des isolants thermo-acoustiques en vrac

Numéro du CQP :	152-2024 12 12
Date d'échéance CPNE :	Décembre 2029
Créé par les CPNE du :	12 décembre 2024

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Secrétariat des CPNE 01 40 69 53.41 cpne.btp@national.ffbatiment.fr

Responsable du dossier :	FFB - Fédération Française du Bâtiment	
Porteur du CQP :	Syndicat National de l'Isolation 10 rue du débarcadère 75017 Paris	André POUX 01 40 55 13 70 delegue@snisolation.fr

Secteur d'activité	BATIMENT
--------------------	----------

Description de l'emploi :	La technique d'isolation par insufflation consiste à remplir des cavités avec un matériau isolant thermo-acoustique en vrac conventionnel (laine de verre, laine de roche, ouate de cellulose) ou biosourcé (coton, chanvre, laine de mouton, paille) à l'aide d'un matériel à insuffler adapté, afin d'atteindre la performance énergétique et acoustique définie dans le descriptif des travaux.
---------------------------	--

Classement CCN :	Non concerné
------------------	--------------

Enregistrement aux répertoires :	Non concerné
Date d'échéance répertoires :	Non concerné

Référentiels de compétences

REFERENTIEL DE COMPETENCES

identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités

La technique d'isolation par insufflation consiste à remplir des cavités avec un matériau isolant thermo-acoustique en vrac conventionnel ou biosourcé à l'aide d'un matériel à insuffler adapté, afin d'atteindre la performance énergétique et acoustique définie dans le descriptif des travaux.

Organiser son poste de travail d'insufflation d'isolants en vrac à partir du descriptif des travaux afin de préparer une isolation thermo-acoustique.

Réaliser les travaux préalables à l'insufflation des matériaux en utilisant en toute sécurité les moyens adaptés d'accès à la zone de travail afin de respecter la réglementation.

Insuffler des isolants en vrac à l'aide de la cardeuse souffleuse pour réaliser une isolation thermo-acoustique.

Clôturer son chantier en vérifiant la qualité du travail réalisé et en nettoyant la zone de travail afin de satisfaire son client.

